

**PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU TCHAD RELATIVEMENT AU  
PROGRAMME D'ÉLIMINATION DES DÉCÈS HUMAINS LIÉS À LA RAGE  
TRANSMISE PAR LES CHIENS**

Daoudongar Magloire

Ingénieur de conception/Zootechnicien

Chef de division législation réglementation et contrôle sanitaire des mouvements des  
animaux/ Direction Santé Animale

## Contexte

- Au Tchad, la rage est reconnue endémique depuis 1961 comme dans la plupart des autres pays. Le Ministère en charge de l'Elevage, à travers l'Institut de Recherches pour le Développement en Elevage dispose une unité de diagnostic de la rage. La seule unité au niveau national.
- Les mesures de lutte contre cette maladie ne sont pas assez développées. Cependant, la lutte contre la rage humaine au Tchad repose principalement sur les Ministères en charge de la santé animale et de la Santé humaine.
- De ce qui précède, la Direction Générale des Services Vétérinaires qui est une direction sous tutelle du Secrétariat Général du Ministre de l'Elevage et des Productions Animales.

- A ce titre elle est chargée de l'étude, de la réglementation, de la programmation, de l'exécution et de suivi de toutes les activités relatives au maintien de la santé animale, de l'hygiène et de la sante publique vétérinaire et des médicaments vétérinaires.
  
- La Direction Générale comporte trois directions techniques à savoir :
  - Direction de la Santé Animale
  - Direction de santé publique vétérinaire et de l'hygiène
  - Direction de la Pharmacie vétérinaire

## **Activités réalisées/partage expérience**

- La collaboration entre les Ministères en charge de la santé animale et de la Santé humaine a été renforcée par la mise en place des institutions techniques et la création d'une plateforme « une seule santé ».
- Des campagnes de vaccinations gratuites de masse des chiens ont été organisées principalement en 2012 et 2013 avec l'appui de la CEDEVIRAH.
- Célébration de la journée mondiale contre la rage, édition 2021
- Conférence de presse
- Campagne de vaccination de masse contre la rage 28 septembre 2021 avec 500 doses de vaccins dans les Provinces de: LOC, MKE, Guéra, HL, N'Djaména.
  
- Cependant, l'absence de plan multisectoriel n'a pas permis d'effectuer les activités nécessaires au contrôle durable de la rage chez l'animal notamment la sensibilisation de la population sur le risque de la rage et la poursuite des vaccinations de masse sur plusieurs années.
  
- **En perspective**
- La Direction générale des services en collaboration programme un atelier national pour l'élaboration d'un plan d'action intégré pour le contrôle et l'éradication de la rage au Tchad selon l'approche « une seule santé » courant dernier trimestre de l'an 2022
- Organiser les vaccination des chiens

## Défis

- Sous-rapportage des cas de morsures
- Absence de coordination intersectorielle
- Absence de plan d'action intègre pour le contrôle et l'éradication de la rage au Tchad selon l'approche « une seule sante »
- L'accès au traitement de post-exposition
- La vaccination de masse des chiens
- Importation illégale d'animaux sauvages
- Vaccination avant exposition des enfants et des sujets exposés vivants où la rage est endémique

- Education et sensibilisation de la population contre la rage ; mesures concernant l'animal mordeur
- Prise en charge des personnes mordues par les chiens suspects
- Cout de traitement antirabique
- Fournir aux des cliniques vétérinaires des vaccins contre la rage et chaine de froids.
- Financement de renforcer la capacité des acteurs de terrains sur les techniques de prélèvements et d'acheminement des échantillons.

## **Leçons apprises de la mise en œuvre de l'approche Une seule Santé dans la lutte contre l'âge**

- Mobilisation à la collaboration multisectorielle entre les acteurs de santé humaine, animale environnementale et végétale pour mieux prévenir, détecter et les menaces sanitaires émergentes et émergentes
- La connaissance du règlement sanitaire internationale et le plan national de la sécurité sanitaire
- L'élaboration du guide de la plate forme one Health
- La participation au sessions de formation de base en épidémiologique organisée par le Réseau Africain d'épidémiologie de terrain et les Centres de Contrôle et de prévention des maladies a permis de réaliser les travaux de terrain dont les résultats ont permis de :
- Relever les insuffisances au niveau de la santé animale en général et particulièrement sur la promptitude et la complétude des données de surveillance des zoonose dans les cliniques vétérinaires privées et les corrections ont été apportées

- Déterminer la prévalence de la rage canine dans la ville province de N'Djamena, décrire le mode de vie des chiens ; vérifier le statut vaccinal des chiens ; évaluer les risques de propagation de la rage canine ; rechercher les cas confirmés de rage canine par le laboratoire ; vérifier les cas de morsures des personnes par les chiens ;déterminer le niveau de connaissance des propriétaires des chiens sur les signes, de l'origine, la prévention et le mode de transmission de la rage canine ;sensibiliser les propriétaires des chiens sur la présentions de la rage canine et le mode d'élevage des chiens.

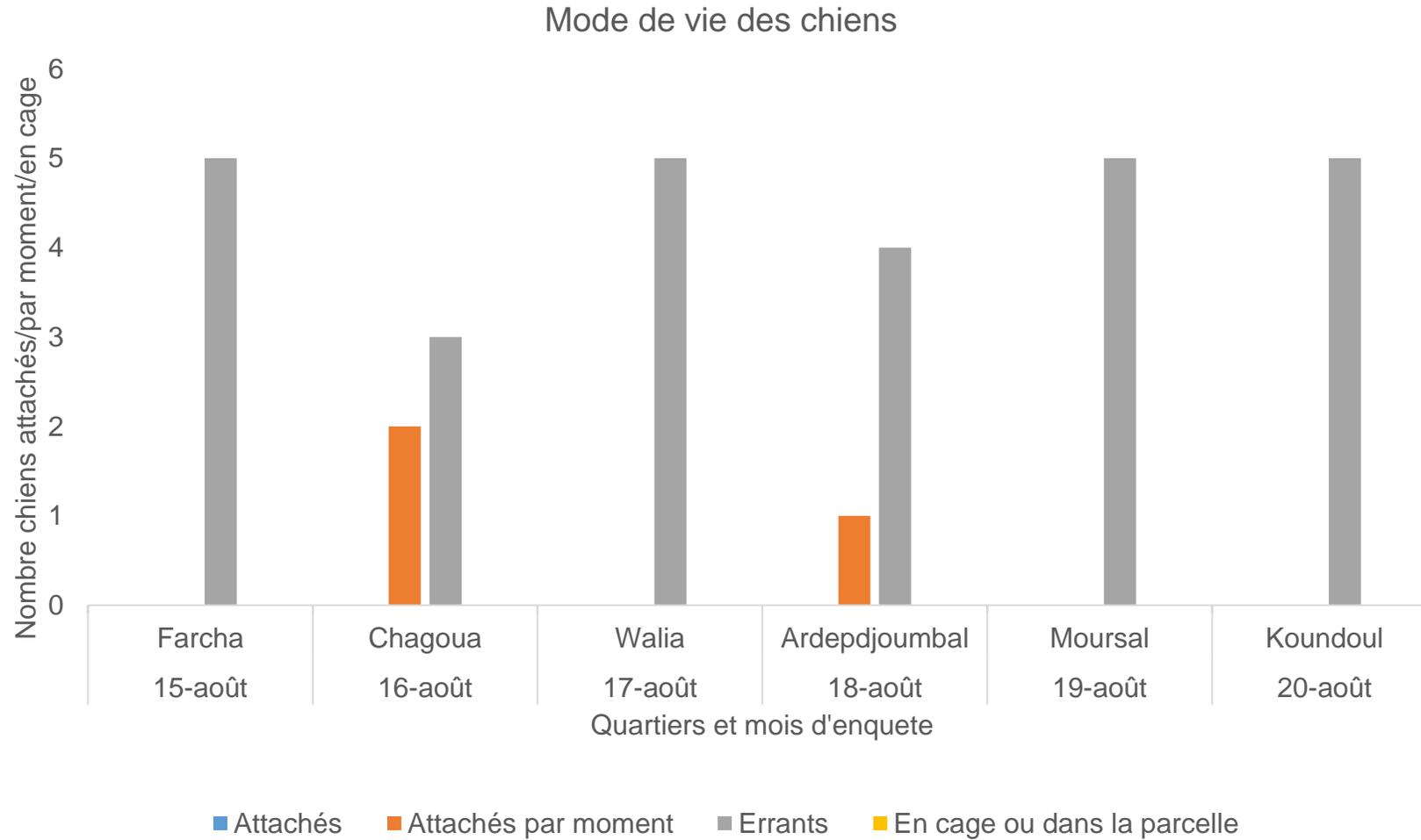
Répartition cas confirmés de rage dans la DPMEPA de N'Djamena de 2017-2021

<b>Cas confirmes de rage canine l'unité de rage de l'IRED</b>					
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Boutabagar	1	0	5	6	4
Amsenene	1	0	0	0	0
Chagoua	1	1	5	3	3
Gassi	1	1	9	0	5
Amtogouin	0	0	3	2	0
Wali	1	7	8	8	6
Dembe	0	0	3	2	1
Ngeuli	2	0	1	1	0
Djarmaya	0	2	3	0	0
farcha	0	1	2	0	3
Diguel	0	2	5	0	0
Toukra	0	3	1	3	1
Gardolé	0	1	1	0	0
Moursal	0	1	3	3	2
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>19</b>	<b>49</b>	<b>28</b>	<b>25</b>

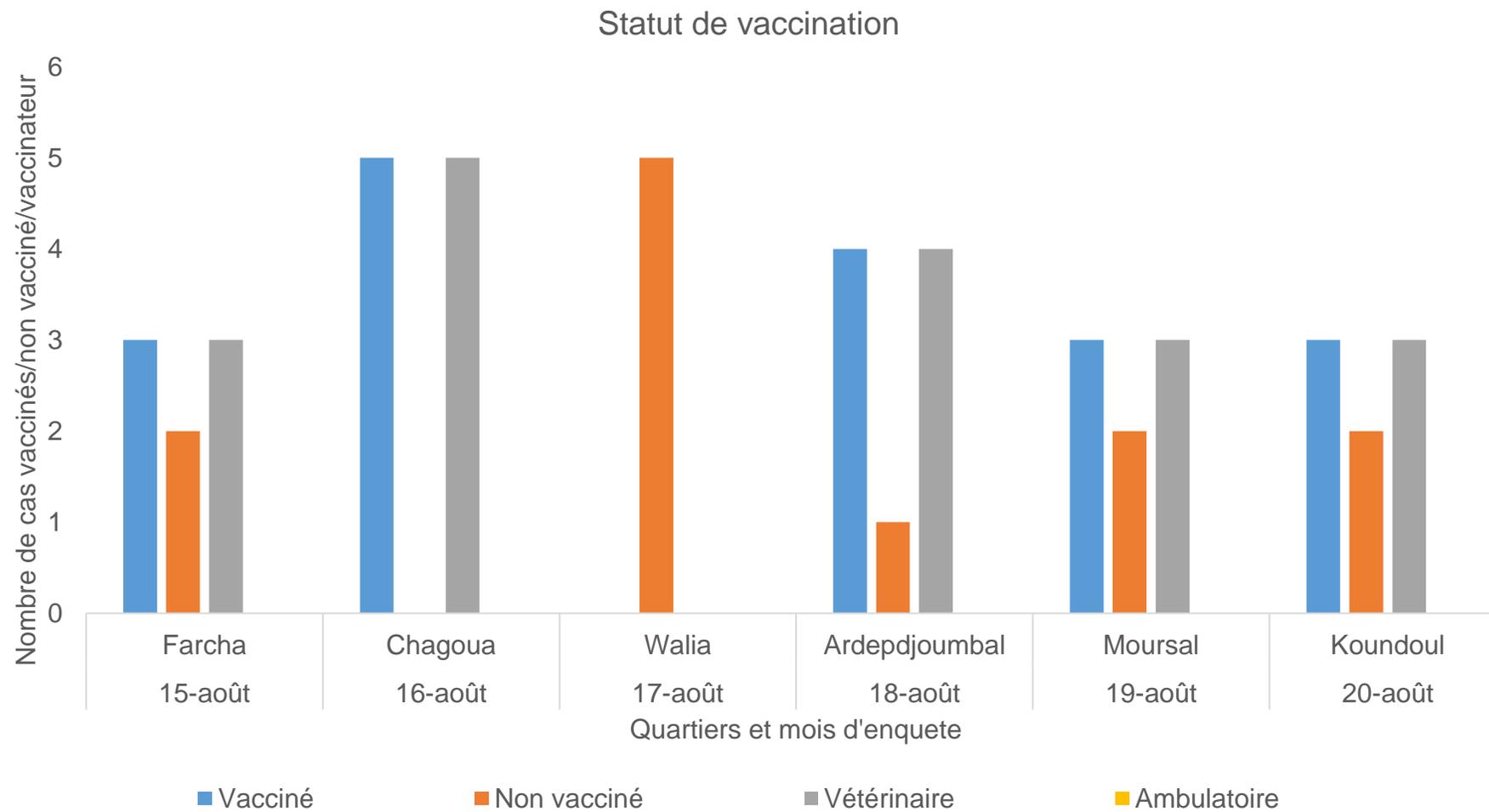
## Répartition des Cas morsures des chiens dans DPMEPA N'Djamena 2017-2021

<b>Cas des personnes mordues par les chiens par quartiers</b>					
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Boutabagar	1	2	9	13	6
Amsenene	1	0	0	0	0
Chagoua	1	1	0	15	3
Gassi	1	3	16	0	14
Amtogouin	1	0	13	6	0
Wali	1	17	21	17	12
Dembe	1	0	3	4	6
Ngeuli	8	0	1	1	0
Djarmaya	2	2	6	0	0
farcha	2	2	0	0	0
Diguel	1	5	19	0	0
Toukra	1	7	3	6	1
Gardolé	1	4	1	0	0
Moursal	0	1	7	8	8
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>44</b>	<b>99</b>	<b>70</b>	<b>50</b>

# Répartition des chiens selon leur mode de vie dans DPMEPA N'Djamena, 2022



# Répartition chiens dans la DPMEPA de N'Djamena selon leur statut vaccinal, 2022



## Connaissance et attitude des propriétaires des chiens sur la rage canine

Niveau de connaissance	Propriétaires des chiens par quartiers							
	Farcha	Chagoua	Walia	Ardepdjoumbal	Moursal	Koundoul	n=30	
Signes de rage	5	5	5	5	5	5	Non : 0(0%) Oui : 30(100%)	
Mode de transmission de rage	5	5	5	5	5	5	Non : 30 (100%) Oui : 0(0%)	
Origine de rage	0	0	0	0	0	0	Oui :0(0%) Non : 30 (100%)	
Protection contre la rage	5	5	5	5	5	5	Non : 0(0%) Oui :30(100%)	
Age de vaccination des chien	2	1	0	1	0	0	Non : 26(87%) Oui : 4 (13%)	

## Constat

- Constat la non déclaration des cas de rage par la population du fait que les chiens dans la plupart des cas sont errants.
- Le taux de prévalence durant 5 ans (2017 à 2021), il y a 128 cas de rage confirmés et 285 personnes mordues par les chiens enregistrés avec une prévalence de :  $128 / 1\ 676\ 257 \times 100 = 8$  cas pour 100 000 habitant

# QUELQUES PHOTOS DE TERRAIN



Merci pour votre aimable attention